

Les collectivités agissent contre les plastiques dans l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
March 2025

L'appel à initiatives de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour la lutte contre les missions de macrodéchets plastiques dans l'eau a porté ses fruits. Parmi les lauréats, deux entités proposent des outils destinés aux acteurs du bassin Loire-Bretagne pour s'engager et agir. La première est l'ONG internationale Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (IAGF), qui développe des outils afin de sensibiliser le public et les acteurs locaux à la cause des fleuves. Parmi ceux-ci, Plastop est une offre de services destinée aux collectivités du bassin Loire-Bretagne. Elle met à disposition des retours d'expérience sous forme de vidéos, des ateliers pédagogiques et des webinaires de sensibilisation sur la lutte contre les macroplastiques dans les rivières pluviales et d'assainissement et de facto les fleuves. Outre la sensibilisation, Plastop propose également un accompagnement vers un engagement concret avec notamment la charte "Fleuve sans plastique". En signant la charte, les collectivités prennent un engagement de réduction de l'utilisation du plastique sur leur territoire. 150 collectivités sont déjà signataires.

La seconde entité à bénéficier du soutien financier de l'agence de l'eau, via l'appel à initiatives, est le Réseau REGARD. Le réseau a été créé conjointement par le CEDRE, société d'expertise en pollutions accidentelles de l'eau et l'OIEA (Office international de l'eau). Il a pour vocation de coordonner les missions de macrodéchets plastiques issus des rivières urbaines, en accompagnant la mise en œuvre d'actions de lutte contre ces macrodéchets plastiques et en produisant des ressources de référence pour tous les acteurs locaux. L'expertise des deux partenaires permettra également de réaliser des diagnostics de la pollution plastique et d'identifier et proposer des actions prioritaires.

Loire-Bretagne